



Entretien axé sur les compétences en situation

**Concours général
EPSO/AD/392/21
Administrateurs (AD7)
Santé et sécurité alimentaire**

Temps imparti: 25 minutes

© Union européenne, 2021

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche, photocopiée ou transmise par quelque moyen électronique ou mécanique que ce soit, sans l'autorisation préalable d'EPSO, Unité 01.001 L107 Étages 2-3/DCS, B-1049 Bruxelles.

Seules les personnes formées et autorisées par EPSO sont habilitées à assurer la gestion et l'interprétation du présent exercice, et ce exclusivement dans les conditions fixées par EPSO.

VOTRE MISSION

REMARQUE IMPORTANTE

Le présent document décrit un scénario fictif, élaboré aux seules fins de cet exercice. Toute référence à des États, des organisations internationales, des sociétés privées ou des services existants et à leurs représentants, etc. doit être considérée comme un exemple. De la même manière, les opinions exprimées dans ce document ne sauraient refléter la position de ces entités ou de ces personnes. En conséquence, les candidats doivent effectuer l'exercice sur la seule base des informations présentées dans celui-ci et ne pas se fonder sur une éventuelle expertise antérieure dans le domaine.

Pour cet exercice, vous serez invité(e) à assumer le rôle d'un(e) administrateur(-trice) de la Commission européenne (Commission), qui est membre d'un groupe de travail chargé de la politique en matière de biocarburants (GTPB) dont la mission est de conseiller le collège des commissaires de l'Union européenne (UE) sur cette politique. Tous les documents dont vous avez besoin pour vous préparer à votre entretien se trouvent dans le présent dossier d'information. Vous y trouverez un certain nombre de courriels, des rapports et d'autres informations dont vous avez besoin pour pouvoir traiter correctement les situations qui vous seront présentées pendant l'entretien.

Il est important que vous acceptiez le scénario tel qu'il vous est présenté. Vous pouvez imprimer les documents, les reclasser comme vous le souhaitez et ajouter des commentaires ou prendre des notes, si nécessaire. Ni vos connaissances dans le domaine, ni vos connaissances sur le sujet du présent exercice ne seront évaluées pendant l'entretien; il n'est donc pas nécessaire d'effectuer des recherches supplémentaires. L'objectif de cet entretien axé sur les compétences en situation est d'évaluer les compétences générales suivantes: Capacités d'encadrement, Apprentissage et développement, Résilience, et Travail d'équipe.

Vous avez jusqu'au jour de l'entretien pour examiner individuellement les informations afin de vous préparer à l'entretien. Cette épreuve durera 25 minutes.

**Veillez tenir compte des données suivantes:
l'entretien aura lieu le lundi 2 mars 20XX;
l'année dernière, nous étions en 20XX-1; l'année prochaine, nous serons en 20XX+1.**

CONTEXTE

Changement climatique

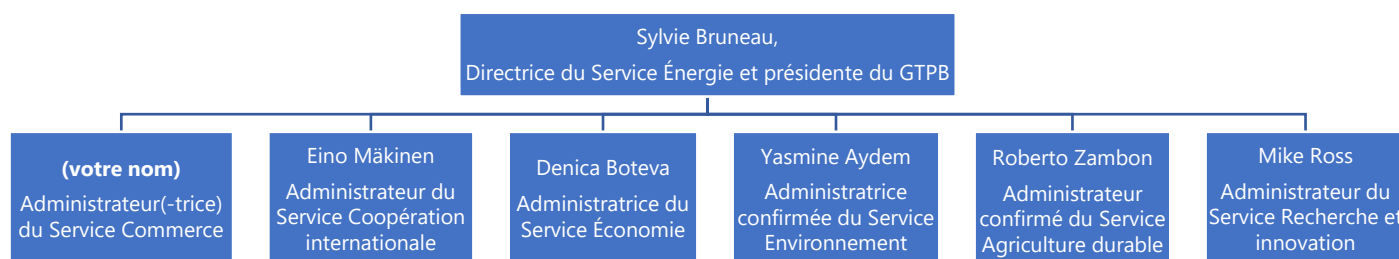
La concentration croissante de gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre favorise un changement rapide du climat, avec un glissement des zones de température et une altération des niveaux de précipitations qui entraînent un épuisement des ressources en eau dans de nombreuses régions. Outre le fait qu'il entraîne une grave détérioration de la biodiversité, le changement climatique devrait également a) avoir des effets négatifs sur la production agricole et b) réduire la sécurité alimentaire.

Afin d'atténuer les conséquences du changement climatique, des objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial ont été fixés il y a deux ans dans le cadre de l'accord international sur le climat. Pour atteindre son objectif en matière d'émissions, l'Union européenne (UE) a examiné les moyens de réduire ses émissions de gaz à effet de serre provenant des transports, ce secteur étant à l'origine de près de 30 % de l'ensemble des émissions dans l'UE. Étant donné que les biocarburants émettent moins de gaz à effet de serre que les combustibles fossiles, l'UE a fixé pour tous les États membres un objectif visant à remplacer 10 % des combustibles fossiles consommés dans le secteur des transports de l'UE par des biocarburants d'ici 20XX+10.

Le groupe de travail chargé de la politique en matière de biocarburants (GTPB)

Afin d'atteindre l'objectif de 10 % de biocarburants fixé par l'UE, la Commission européenne a mis sur pied un groupe de travail constitué d'administrateurs issus de divers services de la Commission. Le GTPB est chargé a) de recenser les principaux défis liés aux biocarburants auxquels il convient de s'attaquer pour atteindre les objectifs d'émission de gaz à effet de serre fixés dans le cadre de l'accord international sur le climat, et b) de décider de la meilleure manière de procéder pour les responsables politiques.

Organigramme du groupe de travail



Le collège des commissaires de l'UE se réunira le 23 mars 20XX pour décider des futures politiques relatives aux divers aspects des biocarburants. En sa qualité de présidente du GTPB, Sylvie Bruneau a été chargée de faire une présentation sur ce sujet lors de cette prochaine réunion.

Types de biocarburants

Les biocarburants sont des carburants destinés au transport qui sont produits à partir de biomasse. Actuellement, les trois types suivants de biocarburants représentent la quasi-totalité de la consommation de biocarburants dans le secteur des transports à l'échelle mondiale:

- Le **bioéthanol** est le biocarburant le plus courant au niveau mondial; il représente plus de 90 % de la consommation totale de biocarburants. Il est produit à partir de plantes contenant de l'amidon (froment, seigle, etc.) et de plantes sucrières (canne à sucre, betterave sucrière, etc.).
- Le **biodiesel** est produit à partir de plantes oléagineuses (tournesol et soya, par exemple) ou d'autres sources (huile de cuisson usagée ou graisses animales).
- Le **biogaz** est produit à partir de différentes sources de déchets organiques (déchets agricoles, eaux usées, déchets alimentaires, etc.) et est utilisé comme carburant destiné au transport dans certains pays; dans l'UE, il ne s'est imposé qu'en Suède.

Les microalgues constituent une autre source de biocarburant renouvelable et durable très prometteuse, mais son potentiel n'a pas encore été pleinement exploité. Les résultats de l'étude en cours Global Microalgae seront dévoilés lors de la 19^e édition de la Conférence internationale sur les biocarburants en avril 20XX.



COMMISSION EUROPÉENNE

COURRIEL

MESSAGE

Nouveau

Répondre

Répondre à tous

Transférer

Supprimer

Déplacer

PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RÉUNION DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES



De Sylvie Bruneau, Présidente du GTPB
À Tous les membres du GTPB
Date 15/02/20XX

Chers membres du groupe de travail,

Comme vous le savez, je dois préparer la prochaine réunion avec les commissaires et j'ai recensé plusieurs points sur lesquels j'apprécierais que vous donniez votre avis.

- Le premier point concerne l'état d'avancement de l'initiative relative au Fonds de lancement Biocarburants, que la Commission a mise sur pied il y a deux ans pour fournir aux pays les moins avancés une aide financière leur permettant de surmonter les obstacles financiers initiaux au démarrage de la production de biocarburants. Cette initiative peinant actuellement à produire des résultats concrets, je souhaiterais avoir votre avis sur d'éventuels blocages avant la réunion des commissaires, de sorte que nous puissions conseiller ces derniers sur la viabilité de l'initiative.
- Par ailleurs, je crains que nos partenaires commerciaux hors UE ne soient pas en mesure de cultiver un volume de plantes sucrières suffisant pour produire du bioéthanol à un coût suffisamment bas pour permettre une exportation vers l'UE à un prix compétitif. Bien qu'il serait en principe possible d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de biocarburants uniquement avec les biocarburants produits dans l'UE, cela aurait aussi très probablement de sérieuses conséquences pour les marchés agricoles de l'UE (voir le dernier rapport de la Commission à ce sujet). Par conséquent, je souhaiterais a) que vous fassiez la synthèse des dernières informations concernant les coûts et bénéfices d'une production accrue de bioéthanol dans l'UE et b) que vous conseilliez les commissaires sur le volume de plantes sucrières qu'il conviendrait d'importer (et à quel prix) afin de protéger les marchés agricoles de l'Union.

J'attends avec intérêt vos contributions sur ces points.

Bien à vous,

Sylvie Bruneau



The screenshot shows a web browser window with the address bar containing the URL https://ec.europa.eu/environment/biofuels_fr.htm. The page header features the European Commission logo and the text "COMMISSION EUROPÉENNE" on the left, and "ENVIRONNEMENT" with the subtitle "Un avenir avec les biocarburants" on the right. The main content area has a dark blue background with white text. It begins with an introductory paragraph about the importance of finding environmentally friendly solutions. This is followed by four sections: "PRODUCTION DE BIOCARBURANTS", "COMMERCE INTERNATIONAL", "CONSOMMATION", and "RECHERCHE SUR LES MICROALGUES", each with a detailed paragraph of text.

COMMISSION EUROPÉENNE

ENVIRONNEMENT

Un avenir avec les biocarburants

Compte tenu de l'importance sans cesse croissante de trouver des solutions plus respectueuses de l'environnement et de réaliser les objectifs de l'accord international sur le climat, la Commission entrevoit un grand potentiel dans les possibilités offertes par les biocarburants. Plusieurs décisions doivent encore être prises pour ouvrir la voie à un avenir plus durable.

PRODUCTION DE BIOCARBURANTS

Pour atteindre l'objectif de 10 % fixé au titre de l'accord international sur le climat, il est évident qu'il convient d'accroître la capacité de production de l'UE. Toutefois, de nombreux agriculteurs de l'UE ne connaissent pas suffisamment les biocarburants. Ils ne savent pas comment produire des biocarburants à partir de biomasse et ne connaissent pas les normes requises. C'est la raison pour laquelle la Commission a commencé à financer l'an dernier des cours de recyclage destinés aux agriculteurs de l'UE.

COMMERCE INTERNATIONAL

La Commission est convaincue de la nécessité d'adopter une approche équilibrée concernant le commerce futur des biocarburants. La possibilité d'introduire une forme de régime commercial préférentiel pour les biocarburants est actuellement à l'étude. La Commission entend également offrir une aide visant à renforcer les économies des pays les moins avancés (par exemple en République démocratique du Congo, en Tanzanie et en Ouganda) en encourageant la production de biocarburants dans ces pays, et elle envisage dès lors la possibilité de renouveler l'initiative relative au Fonds de lancement Biocarburants.

CONSOMMATION

La directive sur la taxation de l'énergie permet aux États membres de l'UE d'accorder des réductions ou exonérations fiscales pour la consommation finale de biocarburants. Ces avantages fiscaux sont considérés comme des aides d'État, qui ne peuvent être mises en œuvre sans l'autorisation préalable de la Commission. La Commission examine à présent la possibilité de réviser la directive sur la taxation de l'énergie, qui permet aux États membres de stimuler la consommation nationale de biocarburants. De plus amples informations sur la directive sont disponibles sur le site web de la Fondation européenne pour l'action sur le climat.

RECHERCHE SUR LES MICROALGUES

La Commission perçoit un immense potentiel dans la technologie des microalgues. Elle propose dès lors de fixer pour chaque État membre un quota représentant le pourcentage minimal de biocarburants qu'ils doivent produire à partir de cultures de microalgues. Ces quotas devraient encourager les États membres à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de l'accord international sur le climat.